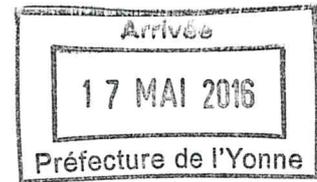


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	2 mai 2016	Nombre de conseillers communautaires En exercice: 50 Présents : 41 Votants : 48
Date d'affichage de la convocation :	2 mai 2016	

Séance du 11 mai 2016

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le onze mai deux mille seize à dix-neuf heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville de Joigny, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Laurent RIOTTE, M. Patrick LEMAISTRE, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Jean-Pierre ROUSSEAU, M. Claude PERREAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAINÉ, Mme Frédérique COLAS, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, Mme Isabelle MICHAUD, M. Benoit HERR, Mme Ludivine DUFOUR, M. Jean PARMENTIER, M. François JACQUET, M. Jacques COURTAT, Mme Emilie LAFORGE, M. Laurent CHAT, Mme Eliette ITALIANO, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, Mme Sylvie BLANC, Mme Laure FARO, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, Mme Monique MERCIER,

ETAIENT ABSENTS :

Mme Catherine DECUYPER, procuration à M. Patrick LEMAISTRE,
M. Yannick VILLAIN, procuration à Mme Marie-Hélène GOUEDARD,
M. Christian ROTILIO, procuration à M. Jean-Pierre ROUSSEAU,
M. Bruno JAN, procuration à Mme Ludivine DUFOUR,
M. Yann CHANDIVERT, procuration à Mme Laurence MARCHAND,
Mme Corinne BALLANTIER, procuration à M. Jacques COURTAT,
M. Alain PETER, procuration à Mme Sylvie BLANC,
M. Michel DEFRANCE,
M. Guy BOURRAS,

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : Adhésion à l'association « Les Amis d'Emmaüs » - année 2016

Objet : Adhésion à l'association « Les Amis d'Emmaüs » - année 2016

Considérant que la Communauté de Communes du Jovinien travaille en partenariat avec l'association « Les Amis d'Emmaüs » pour la récupération d'objets réutilisables.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la compétence « élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés » de la Communauté de Communes du Jovinien,

Considérant que la Communauté de Communes du Jovinien met à disposition des usagers de la déchèterie de Saint-Julien-du-Sault une benne pour la récupération d'objets réutilisables,

Considérant que l'adhésion à cette association est de 300,00 € pour l'année 2016,

Vu le bureau communautaire et le conseil des Maires réunis le 13 avril 2016,

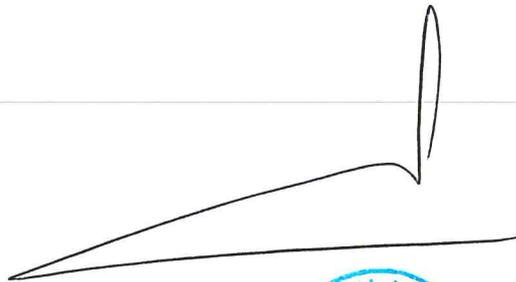
Vu l'exposé du Président,

Le conseil communautaire,
Après avoir délibéré, à l'unanimité,

ADHERE à l'association « Les Amis d'Emmaüs »,

DIT que les crédits sont inscrits sur le budget principal de l'exercice 2016,

AUTORISE le président ou son représentant à signer tout document relatif à cette adhésion.



Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET



Date de réception
par la Préfecture : 24 Mai 2016
date de publication : 25 Mai 2016